

# TOURNOI DE TOUS LES PLUM'AGES

## REGLEMENT PARTICULIER

### **Article 1 : Juge-arbitre**

La compétition est placée sous l'autorité du juge arbitre **M. SERFATI Jean**. Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

### **Article 2 : Règlements**

Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.

### **Article 3 – Joueurs autorisés**

Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence 2017/2018 le jour du tournoi. Le tournoi est ouvert aux catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet (classement Nc, P, D) et Vétéran dans les séries N à Nc.

### **Article 4 – Inscriptions**

La date limite d'inscription est fixée au mercredi **16 mai 2018** (cachet de la poste faisant foi) Le tirage au sort aura lieu **le dimanche 20 mai** (prise en compte du **CPPH au 11 mai 2018**). Les droits d'engagement pour **les tableaux vétérans sont de 13 euros pour un ou deux tableaux et de 10 euros pour les jeunes**. Pour un déroulement agréable de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions (par ordre de réception des paiements, puis des inscriptions). Le comité se réserve le droit de demander **une pénalité de 2€ par personne en cas de règlement sur place**. Tout participant devra avoir acquitté son droit d'inscription auprès du Club de HERICOURT. Il ne sera procédé à aucun remboursement après le tirage au sort des poules.

### **Article 5 – Volants**

Les volants en plume seront utilisés dans toutes les catégories, à charge égale entre les joueurs. En cas de litige **le volant officiel est le RSL Tourney 3**. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.

### **Article 6 – Tableaux**

Les Vétéranes pourront s'inscrire dans 1 ou 2 tableaux maximum, les jeunes pourront s'inscrire en simple uniquement. Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa série de classement ou dans une série supérieure.

L'organisateur pourra fusionner 2 tableaux si le nombre de participants le nécessite. Dans la mesure du possible, la compétition se déroulera en poules. Les tableaux pouvant faire l'objet de modifications après l'impression des programmes, la version affichée en salle fera foi. Le comité directeur en accord avec le juge arbitre se réserve le droit de modifier les poules (et ou) les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

### **Article 7 – Horaires**

Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match et doit pointer à la table de marque dès son arrivée.

Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque.

Un retard de 5 minutes à l'appel peut entraîner la disqualification du joueur concerné.

Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes. Ce temps est décompté à partir du moment où le match concerné a été appelé par la table de marque.

Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Le temps de récupération entre 2 matchs ne pourra être inférieur à 20 minutes. Ce temps de repos s'étend entre la fin du match précédent (dernier échange) et le début du second (premier échange). Il est rappelé que le temps de repos entre les sets est de 2 minutes et de 1 minute lorsque le score atteint pour la première fois 11 dans chaque set.

### **Article 8 – Arbitrage**

En dehors des phases finales, tous les matchs seront auto-arbitrés ; pour les phases finales, l'arbitrage sera assuré par des officiels. Tout joueur pourra faire appel à l'un des juges-arbitres à tout moment pour demander un arbitre. Le juge-arbitre accédera à cette demande seulement s'il le juge nécessaire. Le tournoi se joue en 2 sets gagnants de 21 points.

### **Article 9 – Les LETs**

Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let au service dans la limite de trois essais, faute en cours de l'échange. Un volant touchant à un élément suspendu est compté let à tout moment.

### **Article 10 – Forfaits (art. 17 du RGC)**

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la **Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Badminton à 4 impasse Jean Perrin 21300 CHENOVE**, par tout moyen prouvant la date de réception. Après le tirage au sort des poules aucun remboursement, même justifié, ne pourra être fait.

### **Article 11 – Accès aux terrains**

Seuls, auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coaches durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Etant donné la configuration des salles, le coaching permanent n'est pas autorisé durant ce tournoi. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge-arbitre et lui seul. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

### **Article 12 – Echéancier**

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant les horaires et ordres des matchs sont données à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité directeur pour le bon déroulement du tournoi.

### **Article 12 – Sécurité et hygiène**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition. Les participants veilleront à ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires ou dans les véhicules. Le comité d'organisation compte sur la régularité et la bonne humeur de tous pour que ce tournoi se déroule dans une bonne ambiance et dans des salles propres. Il vous est demandé en particulier de NE PAS FUMER dans les salles, de ne pas y apporter de récipients en verre et surtout d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

**Votre participation au tournoi implique l'adhésion au RGC et au présent règlement.**

**Le Comité d'organisation**